

Communiqué aux médias

Les parcs éoliens du Nufenen et du Gothard fournissent 0.03% des besoins en électricité et n'assurent aucune sécurité d'approvisionnement en hiver

Granges SO, le 15 février 2022

Le parc éolien de Gries, près du col du Nufenen, n'a atteint qu'une efficacité de 7.1% en 2021. Il a produit de l'électricité pendant 622 heures sur un total de 8760 heures par an. Le parc éolien du Gothard, récemment inauguré et salué comme un énorme progrès par le lobby éolien, n'a guère fait mieux, avec ses 10.5% de rendement. Ensemble, les deux parcs éoliens ont produit 16.5 GWh, soit un ridicule 0.03% de la consommation d'électricité suisse.

Depuis plus d'un an maintenant, cinq grandes éoliennes tournent sur le col du Gothard, un site historique et d'importance internationale. Les attentes étaient aussi grandes que les turbines. Le lobby éolien vantait le site du Gothard comme étant idéalement desservi. Le col est désormais plus industrialisé que jamais. Les premiers chiffres sont désormais disponibles ([lien](#)). Au cours de sa première année d'exploitation, le parc éolien du Gothard a produit 10.8 GWh d'électricité, ce qui correspond à une efficacité de 10.5% de la puissance installée, donc extrêmement peu. Un cinquième de pour mille des besoins en électricité de la Suisse a ainsi été couvert. Pourtant, les promoteurs, au rang desquels figurent les [Services industriels de Genève SIG](#), avaient prévu une production annuelle entre 16 et 20 GWh, soit près du double!

Les chiffres sont encore pires pour le parc éolien de Gries : les quatre turbines du col de Nufenen n'ont fourni qu'un dix-millième des besoins en électricité de la Suisse. En 2016, Doris Leuthard avait célébré l'inauguration de ce parc éolien en grande pompe, l'érigeant au rang de symbole de la transition énergétique. Aujourd'hui, les exploitants accumulent les pertes.

Les deux parcs éoliens dans les Alpes ne contribuent pas à la sécurité d'approvisionnement. Lorsqu'ils produisent de l'électricité, c'est rarement et de manière très irrégulière. Ils n'atteignent de toute évidence leur puissance de pointe que quelques jours par an. Le reste du temps, d'autres centrales doivent fournir notre électricité en remplacement, en particulier en hiver, quand les besoins sont les plus marqués. Les deux parcs éoliens sont donc pratiquement superflus.

Ces deux infrastructures coûtent pourtant cher aux consommateurs : les exploitants des neuf éoliennes reçoivent un total d'environ 70 millions de francs de rétribution à prix coûtant du courant injecté sur 20 ans. Cette garantie d'achat d'environ 23 centimes est constituée du prix du marché, le reste provenant du pot commun de la rétribution à l'injection, que les consommateurs suisses alimentent avec une contribution de 2,3 centimes par kWh consommé. En 2020, les prix du marché de l'électricité étaient si bas que la part de la subvention dans la rétribution du courant injecté s'élevait à 95%.

Les trois grands parcs éoliens du Jura (Peuchapatte, Mont Crosin, St-Brais) ont tout de même atteint un rendement de 22,8%. Mais ils ne fournissaient eux aussi de l'électricité que de manière irrégulière et ont coûté aux consommateurs d'électricité quelque 20 millions de francs rien que l'année dernière. En novembre 2021, un aigle royal sur les six qui y vivent a perdu la vie dans le Jura, comme l'a rapporté l'association [Birdlife](#). Les éoliennes menacent ainsi cette espèce vulnérable dans le Jura.

Les seules éoliennes qui ont fourni des chiffres de production vraiment raisonnables en Suisse sont les trois turbines du coude du Rhône près de Martigny. Elles ont fourni à elles seules presque autant que les neuf turbines du Gothard et du col du Nufenen. Le rendement était de 25.7%.

La réalité des chiffres montre une fois de plus que la Suisse ne bénéficie pas de ressources en vent suffisantes pour apporter une contribution à la sécurité de l'approvisionnement. Une fois mise en balance avec les dommages causés à l'environnement et aux riverains, l'électricité éolienne perd tout intérêt dans notre pays.

Contact : Michel Fior, secrétaire général de PLCH, michel.fior@paysage-libre.ch, 079 898 11 55